

Baptêmes d'une langue ou un peu de magie sociale dans le passé et dans le présent (*francoprovençal – arpitan – savoyard*)

Natalia BICHURINA
Université de Bergame

Résumé:

Dans cet article nous analysons le discours sur la nomination d'une langue romane – le *francoprovençal*, l'*arpitan* ou le *savoyard* – produit à des époques différentes par deux types d'acteurs sociaux: des linguistes et des militants linguistiques. Il s'agit d'étudier leurs systèmes d'argumentation afin de dégager les idéologies linguistiques et les enjeux sociaux et politiques qui se cachent derrière les nominations concurrentes. Simultanément, cette analyse nous permettra de voir sur quels critères se basent les constats qu'un idiome serait une langue à part entière, et comment les frontières entre les «langues» sont tracées. S'agissant d'une langue transfrontalière, parlée dans trois États construits selon des modèles extrêmement différents, la Suisse, la France et l'Italie, cette étude nous permettra d'explorer dans quelle mesure la différence d'organisation politico-étatique détermine les représentations linguistiques. L'article est basé sur une enquête menée entre 2009 et 2013 selon les méthodes de l'entretien, de l'analyse de textes écrits (des articles, des blogs de militants, etc.) et de l'observation, y compris l'observation participante.

Mots-clés: nomination des langues, idéologies linguistiques, analyse du discours, langues régionales, francoprovençal, arpitan, savoyard, patois

Aujourd'hui on observe en Europe un changement du statut des idiomes régionaux, où ce qui avait été considéré comme «patois» se voit officiellement reconnu par les autorités nationales ou régionales comme «langue» à part entière, avec notamment l'adoption de la loi 482/1999 en Italie portant sur «la protection et la défense des minorités linguistiques historiques», la liste des langues de France de Cerquiglini de 1999 reconnue par le Ministère de la Culture et de la Communication en France ou la ratification par la Suisse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

En effet, le monde roman représente un continuum dialectal où les frontières tracées pour séparer les «langues» sont, comme partout ailleurs, arbitraires. Comme le relève E. Haugen dans son article, devenu classique, sur la taxonomie de la description linguistique et l'identification des «langues» et des «dialectes»: «The simple truth is that there is no answer to these questions, or at least none that will stand up to closer scrutiny. [...] The use of these terms has imposed a division in what is often a continuum, giving what appears to be a neat opposition when in fact the edges are extremely ragged and uncertain»¹. Dans ce contexte, la nomination d'un idiome sert à tracer des frontières au sein du continuum: «Le nom est une catégorie discrète, qui s'oppose au continu du réel»²; «[à] partir du moment où une langue a un nom, elle devient objet homogène, non plus un ensemble dans un diasystème, mais objet de politique linguistique, d'éducation, enjeu de la constitution d'un État-nation. Elle devient aussi, et surtout, objet de discours, qu'il est si facile de confondre avec un objet du monde»³. Ainsi la nomination des idiomes régionaux suppose / impose une certaine division du continuum linguistique et éventuellement politique. On est aujourd'hui témoins d'un «acte de magie sociale», qui, selon P. Bourdieu, «consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée»⁴.

Nous proposons ici d'analyser le discours sur la nomination d'une «nouvelle» «langue» romane – le *francoprovençal*, l'*arpitan* ou le *savoyard* – produit par deux types d'acteurs sociaux: des linguistes et des militants linguistiques⁵. Il s'agit d'étudier le système d'argumentation afin de dégager les idéologies linguistiques et les enjeux sociaux et politiques qui se cachent derrière les nominations concurrentes. Simultanément cette analyse nous permettra de voir sur quels critères se basent les constats qu'un idiome serait une langue à part entière, et comment les frontières entre les «langues» sont tracées.

Le *francoprovençal* / *arpitan* / *savoyard* est un idiome transfrontalier. Les trois États voisins au sein desquels il est parlé (la France, l'Italie et la Suisse) sont construits selon des modèles extrêmement différents, avec,

¹ Haugen 1966, p. 922.

² Sériot 1997, p. 172.

³ *Ibid.*, p. 167.

⁴ Bourdieu 1980, p. 66.

⁵ Par *militant* nous désignons toute personne qui œuvre pour l'idiome, dans un cadre associatif ou informel.

comme pôles opposés, la centralisation très marquée de la République française et le fédéralisme très décentralisé de la Confédération helvétique. Aussi l'étude du même idiome dans des États différents nous permettra-t-elle d'explorer dans quelle mesure la différence d'organisation politico-étatique détermine la représentation des langues minoritaires dans le discours, en l'occurrence celui sur leur nomination.

L'enquête a été menée entre 2009 et 2013 selon les méthodes de l'entretien, de l'analyse des textes écrits (des articles, des blogs des militants, etc.) et de l'observation, y compris l'observation participante. L'étude de terrain a été effectuée dans les départements de Savoie, Haute-Savoie, Ain, Loire et Rhône en France, ainsi que dans les cantons de Vaud et du Valais en Suisse, et dans la Vallée d'Aoste en Italie.

1. L'ÉMERGENCE D'UNE «NOUVELLE» «LANGUE» ROMANE

L'idée que les parlers alpins à la frontière entre l'Italie, la France et la Suisse formeraient «un type linguistique» [*tipo idiomático*] particulier est relativement récente, énoncée pour la première fois en 1874 par le linguiste italien G.I. Ascoli⁶. C'est à Ascoli également que nous devons le nom de cette «nouvelle» langue: *franco-provençal* [*franco-provenzale*], initialement écrit avec un trait d'union, supprimé plus tard par les dialectologues. Pendant le siècle suivant, ce terme est resté dans l'usage exclusif des dialectologues⁷.

Le domaine francoprovençal, tel qu'il est défini par ceux-ci, comprendrait:

- en France: l'extrémité sud du Doubs, le sud du Jura, l'extrémité sud-est de la Saône-et-Loire, la Loire, le Rhône, l'Ain, la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère (à l'exception de l'extrémité sud), l'Ardèche (extrémité nord), la Drôme (extrémité nord);
- en Suisse: tous les cantons de Suisse romande à l'exception du canton du Jura;
- en Italie: la Vallée d'Aoste, quelques vallées du Piémont, deux communes dans les Pouilles (Faeto et Celle di San Vito, immigration du XIII^{ème} siècle).

Chez les locuteurs, il n'existait jusqu'aux années 1970 aucun terme pour désigner l'ensemble du domaine linguistique en question, ni d'ailleurs la vision d'un ensemble. Cas typique pour la France ou pour les régions largement influencées par l'idéologie française (comme la Suisse romande ou la Vallée d'Aoste), le plus souvent ceux-ci se référaient à l'idiome en le nommant *patois*, utilisant ce terme générique au lieu (en fonction) du glot-

⁶ Ascoli 1874 [1878].

⁷ Cf. Tuailon 2007b; Martin 1979; 2005.

tonyme⁸. Si ce terme est toujours largement utilisé au sein des «groupes patoisants», c'est suite au contact avec les dialectologues⁹ que l'on voit le nom *francoprovençal* pénétrer également dans ces groupes dans les années 1970.

Simultanément apparaissent au sein des groupes militants deux autres nominations concurrentes, qui verront l'essor de leur utilisation dans les années 2000:

- *la langue savoyarde*, terme utilisé par le Mouvement Région Savoie créé en 1972 dans le cadre des revendications de la création d'une région Savoie regroupant les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, et que l'existence de cette langue pourrait légitimer davantage (quoique la langue n'ait jamais été au centre de ces revendications)¹⁰; ce nom est aujourd'hui promu principalement par l'Institut de la langue savoyarde, créé en 2005;
- *la langue arpitane*, nom inventé en 1973-1974 en Vallée d'Aoste¹¹ et promu aujourd'hui par l'Alliance culturelle arpitane, association créée en 2004.

2. LE NOM COMME ARGUMENT POUR LA RECONNAISSANCE DE LA LANGUE: MODÈLE «SCIENTIFIQUE» ET MODÈLE «MILITANT»

2.1. LE FRANCOPROVENÇAL: UN «ARGUMENT LÉGER»?

Il se trouve que le terme *franco(-)provençal*, inventé dans des buts purement scientifiques, ne conviendrait pas pour revendiquer un statut politique pour une langue ainsi nommée. G. Tuailleon parle du nom de l'idiome comme d'un «argument» qui pourrait éventuellement «prouver» le statut linguistique de cet idiome: en l'occurrence, le nom *francoprovençal* ne serait pas un «argument» assez solide pour «prouver» que l'objet ainsi désigné mériterait d'être considéré comme une langue à part – et non pas comme «du français et du provençal réunis et mélangés»¹².

D'une manière identique, les militants francoprovençalistes admet-

⁸ En Suisse, à part le terme *patois*, le nom *romand* (*roman*, *reman*, *rommant*) était utilisé, dont la première attestation remonte à 1424 (Kristol 2005, p. 50). Cf., par exemple, l'*Essai statistique du canton de Vaud* (attribué à Ph.-S. Bridel): «[...] dans leur vie domestique et entr'eux, les paysans employent le *patois* qu'ils appellent *Roman* ou *Reman*; cet idiome antérieur chez nous au *Français* peut être regardé comme une langue; car il a ses règles générales dont il serait aisé de faire une *Grammaire*» (Bridel 1815, p. 224).

⁹ Il faut noter que c'est souvent le cas pour les idiomes majoritairement oraux qu'un glottonyme – et, comme conséquence, un changement identitaire – n'apparaît dans la communauté linguistique qu'au contact de linguistes (cf. Bichurina 2013).

¹⁰ Notons cependant que l'expression *langage savoyard* est fréquente, par exemple, dans les documents genevois entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle (Kristol 2005, p. 50).

¹¹ Cf. plus bas sur ce sujet.

¹² Tuailleon 2007b, p. 10.

tent que le terme est désavantageux. La comparaison avec l'*occitan* en témoigne:

LK, 1932, F, *fp*¹³: Les occitanistes c'est un autre esprit // Euh c'est quelque chose de *construit, fier* [...] Nous on est quelque chose qui / qui est un peu bâ-tard [...] c'est pas du tout vrai, c'est *le mot qui est trompeur*.

La définition de l'idiome par ses deux langues voisines paraît avoir encore moins de sens dans les yeux des «patoisants» de Suisse, où le voisin pertinent dans l'imaginaire collectif n'est pas l'occitan, mais l'allemand ou / et l'italien (éventuellement le piémontais). On le remarque dans le discours des «patoisants»:

RO, 1975, S, *pat*: Eh bon on peut dire aussi que c'est pas de l'allemand, c'est pas de l'italien...

ainsi que, par exemple, dans un manuel de patois vaudois¹⁴, où, pour expliquer la phonétique du patois, à part le français, les auteurs ont régulièrement recours à l'allemand, parfois à l'italien, mais jamais à l'occitan (à part une seule référence au «Midi de la France», mais où il s'agirait plutôt du français régional¹⁵).

2.2. *ARPITAN*: UN NOUVEAU SIGNIFIANT POUR UN ANCIEN RÉ-FÉRENT?

Le terme *harpitan* a été inventé au Val d'Aoste en 1973-1974 par J. Henriët (qui signe également Harriet, Harrieta ou Edur Kar). Inspiré des idées de F. Krutwig Sagredo, militant basque (à l'époque membre de l'ETA) et écrivain prônant l'unification de la langue basque, Henriët crée un mouvement politique séparatiste d'extrême-gauche qu'il appelle *Movement Harpitanya*.

Dans un des textes fondateurs de l'arpitanisme, dans le sens où il introduit les termes (*h*)*arpitan* et (*H*)*arpitania*¹⁶, l'*harpitan* est défini à travers le *franco-provençal*: «La langue ethnique de l'Harpitanie est le franco-provençal que nous nommerons aussi désormais “harpitan”»¹⁷. Ainsi *harpi-*

¹³ Dans les extraits d'entretiens cités nous indiquons les initiales fictives des informateurs, l'année (exacte ou approximative) de naissance, le pays (F – France, I – Italie, S – Suisse) et la préférence d'une nomination: *fp* – *francoprovençal*, *arp* – *arpitan*, *sav* – *savoyard*, *pat* – *patois*. Les italiques dans les textes d'entretiens sont de notre fait.

¹⁴ Bossard, Reymond 2010, pp. 19-30.

¹⁵ *Ibid.*, p. 22.

¹⁶ Initialement les deux termes sont inventés avec un *H* initial; ils apparaissent sans *H* à partir de 1976 (Harrieta 1976).

¹⁷ Harriet 1974, p. 7. Selon les informations fournies par Henriët sur son blog, l'idée d'une «ethnie arpitan» est énoncée pour la première fois en 1973 dans son livre publié en Suisse

tan serait un signifiant nouveau pour le même référent: la réalité linguistique (*franco-provençale*). L'enjeu principal de l'invention du nouveau nom serait la mise en relation de cet espace linguistique avec la notion d'ethnie, ainsi que de nation. Le terme apparaît donc dans la perspective de créer la vision d'une «langue ethnique (et donc nationale)»¹⁸, (*h*)*arpitane*, qui unirait, par conséquent, une ethnie ou une nation, (*h*)*arpitane* elle aussi, qui correspondrait à un pays baptisé (*H*)*arpitanie*. Autrement dit, cette approche reproduit le modèle naturaliste classique de la construction nationale européenne, issu du Romantisme allemand.

L'*Harpitanie* est définie comme «une vaste région autour du Mont Blanc» (expression reprise plusieurs fois dans le texte)¹⁹. En empruntant le discours sur la langue basque, Henriët indique que ce nom serait issu d'une «ancienne langue locale, langue pré-indo-européenne» – appelée dans ses autres textes le *garalditan*²⁰, – qui serait un ancêtre commun de l'(*h*)*arpitan* et du basque. Le mot (*h*)*arpitan* vient de la racine *arp-* qui signifie dans l'idiome 'le pâturage de montagne'²¹. Simultanément, en basque *harri-pe* signifierait 'sous les rochers': une coïncidence heureuse – ou preuve de parenté selon Henriët – parce qu'on y trouve aussi la sémantique de la montagne, qui correspond au symbole du Mont Blanc réunissant la communauté linguistique.

Ainsi la fonction métonymique – et mythogène – du nouveau nom est de servir de résumé de l'ontologie du groupe ethnique / de la nation, faisant référence à un espace unique (les montagnes autour du Mont Blanc), au mode de vie (des bergers, *arpian* signifie 'berger' dans l'idiome), aux ancêtres mythologiques (les Garalditans), ainsi qu'au caractère unique de la langue même que ce nom désigne (langue pré-indo-européenne).

Les buts du Movement Harpitanya comprenaient «l'unification des [nombreux] parlers» qui constituent «l'arpitan», ainsi que la «réanimation» de celui-ci (ce qui signifiait «faire de cette langue pauvre et humiliée, liée à un monde agricole et paysan en disparition, *une langue de culture*»²². Leur réalisation était présentée comme possible uniquement «comme résultant

que l'on ne trouve plus (http://henriet_joseph.blog.tiscali.it/2007/03/20/mao_tse_toung_1200640-shtml/?doing_wp_cron; publié le 20 mars 2007; site consulté le 18 juillet 2017).

¹⁸ Harriet 1974, p. 8.

¹⁹ La première fois avec la précision entre parenthèses suivante: «Savoie, Valais, Vallées nord-occidentales du Piémont, Val d'Aoste...» – ainsi Henriët n'y inclut pas tout le domaine linguistique du francoprovençal, mais seulement le domaine alpin, notamment les vallées de la haute-montagne (ce que l'on peut associer à une opposition «la montagne» vs «la plaine», où la langue est mieux préservée en altitude). Simultanément les trois points dans le texte sous-entendent la possibilité d'extension de cette région sans avoir à la préciser.

²⁰ Terme emprunté directement à Krutwig Sagredo 1978.

²¹ Cf. la page *Wikipedia* rédigée majoritairement par l'Alliance culturelle arpitanne: «pâturages de montagne où les troupeaux sont conduits et passent l'été» (http://fr.wikipedia.org/wiki/Francoproven%C3%A7al#cite_ref-9, avec une référence à: Bessat, Germi 1993; site consulté le 18 juillet 2017).

²² Harriet 1974, p. 8.

tat de [la] pratique révolutionnaire» du «mouvement populaire arpitan», avec comme but final la création d'une fédération prolétaire (h)arpitane autour du Mont Blanc.

Aujourd'hui ce nom est promu par l'Aliance Culturèla Arpitana (ACA), association regroupant des membres des trois États – la France, la Suisse et l'Italie, – fondée en 2004 à Lausanne, mais dont le centre d'activité est (plutôt) en France.

L'ACA reprend les termes *arpitan* et *Arpitanìa*, ainsi qu'une partie de l'argumentation. Notamment elle emprunte la définition de la langue et du peuple à travers le symbole du Mont Blanc – par exemple, dans le refrain de l'hymne arpitan [*Himno Arpitan*] créé en 2012:

«Arpitanìa, Arpitanìa,
Nos sens tuès des Arpitans, des Arpitans
Arpitanìa, Arpitanìa,
Tot u tòrn du Mont Blanc»

‘Arpitanie, Arpitanie,
Nous sommes tous des Arpitans, des Arpitans
Arpitanie, Arpitanie,
Tout autour du Mont Blanc’²³.

Les buts des activités de l'ACA liées à l'arpitan sont eux aussi, en général, identiques: la revitalisation linguistique et la promotion d'une orthographe unifiée supradialectale, l'orthographe de référence B (ORB), de D. Stich²⁴.

En effet, on constate que le nom de l'idiome est souvent représenté comme indissociablement lié à un système orthographique: au modèle «francoprovençal» correspondent typiquement plusieurs graphies dites «phonétiques», empruntant en réalité les conventions orthographiques de la langue française, et mettant en avant les particularités de tel ou tel parler local; au modèle «savoyard» correspond la «Graphie de Conflans» (élaborée par le Groupe de Conflans en 1983), basée également sur l'orthographe du français; enfin, au modèle «arpitan» correspond une orthographe supradialectale. Plusieurs critiques de l'arpitanisme sont en réalité des critiques de l'ORB, représentée comme un standard artificiel imposé²⁵.

²³ Aliance Culturèla Arpitana (www.arpitania.eu; site consulté le 18 juillet 2017); nous soulignons. – *N.B.*

²⁴ Stich 2003.

²⁵ Concernant le «débat – parfois virulent» sur l'ORB, cf. Matthey, Meune 2012, pp. 107-108.

2.3. ARPITAN VS FRANCOPROVENÇAL: NOM «VIDE DE SENS», «SLOGAN POLITIQUE» OU «OUTIL DE COMMUNICATION»?

Il est typique que les dialectologues ainsi que les courants concurrents attribuent au terme *arpitan* des connotations politiques.

Ainsi dans le discours de présentation de son livre *Le francoprovençal*, un des chercheurs les plus importants ayant travaillé sur le domaine francoprovençal, G. Tuailon, liait l'apparition du mot *arpitan* à l'époque des «agissements quelque peu révolutionnaires et en tout cas fort agaçants» par lesquels la Vallée d'Aoste était «troublée»²⁶; aujourd'hui le mot *arpitan* serait utilisé, selon lui, par «quelques esprits échauffés, heureusement peu nombreux mais remuants» aux «croyances bizarres»²⁷.

À part cette connotation (plus ou moins) révolutionnaire, le nom *arpitan* aurait deux particularités que l'on pourrait qualifier de contradictoires. D'un côté, il «n'a aucun sens»²⁸ et sert à «enjoliver les discours vides de sens»²⁹. On peut remarquer qu'il s'agit ici d'une caractéristique typiquement associée dans la tradition linguistique, polémique et politique française, à partir des années 1970, au discours communiste – celui où les mots seraient privés de fonction référentielle³⁰. Par opposition, le mot *francoprovençal* se référerait donc à une réalité, voire à la réalité linguistique telle qu'elle a été décrite par les dialectologues.

D'un autre côté, le mot *arpitan* serait associé, selon Tuailon, au concept de *race*: «Même si vous voulez grandir vos rêves sur vos lointains ancêtres, n'employez jamais le mot "Arpitan" [...]. Plus gravement ce mot fait appel à ce concept qui nous a fait tant de mal au XXe siècle, celui de la *race*. Je voudrais vous dissuader de succomber à ce rêve. Les langues régionales n'ont vraiment pas besoin de cet horrible ornement»³¹.

Ainsi l'emploi du nom *arpitan* pour la langue serait un «horrible ornement», une menace, ce qui est dû à l'association implicite, non argumentée, du contenu de ce terme à l'idéologie nazie. Pour ce qui est du *francoprovençal*, il semble qu'il s'agisse ainsi, par contraste, de nier toute autre spécificité de l'espace qui y correspond que la spécificité purement linguistique.

Désormais c'est devenu un lieu commun dans les travaux linguistiques d'associer le nom *arpitan* à un contenu politique, généralement sans l'argumenter (par exemple, D. Elmiger oppose le *francoprovençal* / *patois* à l'*arpitan* comme «*Sprachliche vs. politische Identität*»³². Il en va de

²⁶ Tuailon 2007a, p. 8.

²⁷ *Ibid.*, p. 16.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p. 8.

³⁰ Cf. à ce sujet Sériot 1985, pp. 21-56.

³¹ Tuailon 2007a, p. 16; nous soulignons – *N.B.*

³² Elmiger 2012, pp. 91-92.

même pour les membres des associations patoisantes / francoprovençales. Par exemple, en France:

KL, 1932, *F, fp*: l'arpitan, c'est un des noms du francoprovençal, alors Arpitanie, Arpitanie libre, etc. fait une espèce de – d'un *slogan politique*.

En Suisse le terme *arpitan* paraît peut-être encore plus doté de connotations politiques qu'en France:

RO, 1975, *S, pat*: Il y a quand même le poids historique derrière [...] il a quand même été inventé pendant la période des revendications politiques.

Simultanément, tout discours sur les connotations politiques de l'*arpitan* se limite à un constat général, l'histoire du terme n'étant connue que très vaguement³³.

Les membres de l'ACA, à leur tour, nient tout contenu politique du terme: selon eux, «la récupération du terme pour des questions identitaires ou nationalistes est [...] extrêmement marginale»; ce nom ne serait qu'un «outil de communication non ambigu»³⁴ ou «la meilleure publicité pour notre langue [*la mèlyosa (mèlyora) rèclama por noutra lengoua*]»³⁵, autrement dit, un instrument de sa reconnaissance.

La «connotation révolutionnaire» est avouée, mais comme partie de l'histoire. Par ailleurs, le terme serait légitimé par sa ressemblance avec le terme *occitan*, le modèle occitan servant aujourd'hui de modèle de référence: «Au début ce mot avait une connotation révolutionnaire *qu'il n'a plus aujourd'hui*. [...] Il a un autre avantage: il ressemble au nom "occitan". Ainsi ce nom d'arpitan peut transmettre le message que nous, comme nos cousins du Midi, nous voulons être reconnus et défendre vaillamment notre langue»³⁶. Le nom a ainsi pour vocation de fonctionner comme un «message»: celui d'une demande de reconnaissance (pour le groupe qui y correspond: «nous») et du désir de ce groupe de défendre la langue.

Le besoin du terme *arpitan* est souligné par la critique du terme *francoprovençal*:

NV, 1975, *F, arp*: je pense que c'est un *élément clé pour la revitalisation* que d'avoir un nom non ambigu, qui donne une identité propre à la langue.

³³ Ainsi à la question de préciser si ces connotations étaient liées à des revendications au Val d'Aoste: «RO, 1975, *S, pat*: Oui, ou en Savoie, je sais pas // C'était dans les années septante // Moi je n'ai pas trop étudié l'histoire, mais je sais qu'il y a des liens avec ça».

³⁴ NV, 1975, *F, arp*.

³⁵ LM, 1970, *S, arp*.

³⁶ Cf. dans l'original: «*U comencement ceti mot l'avève una connotacion rèvolucionèra que l'ât ren mès u jôrn de houè. [...] L'ât un ôtro avantâjo; il ressemble u nom "occitan". D'ense ceti nom d'arpitan pôst transmètne lo messâjo que nos, coment nos cousins du mijôrn, nos volens être recognûs et défendre noutra lengoua valyament*» (<http://arpitan.ch/spip.php?article139>; site consulté le 18 juillet 2017; nous traduisons. – N.B.).

EF, 1983, F, *arp*: je n'ai jamais aimé le nom «francoprovençal» [...] Les non-connaisseurs, même de la région, même arpitanophones, pense que notre langue est un mélange de français et de provençal. Et c'est d'autant plus catastrophique parce qu'avec ce nom la prise de conscience d'une identité linguistique à part entière est ralentie voire niée. [...] [E]n Arpitanie... la prise de conscience est quelque peu freinée par l'usage de différents noms: francoprovençal (confusion), patois (ce n'est pas une langue), savoyard (le patriotisme savoyard...), parler lyonnais, patois vaudois, valaisan, gruérien, etc.

Ainsi un bon nom serait «un élément clé pour la revitalisation». La logique est de dire que, sans un nom pour l'idiome, la population concernée n'a pas conscience de constituer une communauté linguistique, sans cette conscience il ne peut pas y avoir de reconnaissance officielle, et sans reconnaissance la communauté même ne peut pas exister, voire la langue ne peut pas exister. Ou, en résumé, sans un bon nom la langue n'existe pas: ainsi le nom a une fonction performative. Menée logiquement jusqu'au bout, ce système d'argumentation suppose que tous ceux qui sont contre le nom *arpitan* seront coupables de la mort imminente de l'idiome. Voici, par exemple, en quels termes on parle de quelqu'un qui serait contre le mot *arpitan*: «Il a le droit d'être contre, comme tous les *conservateurs* qui sont contre par principe, comme ça nous continuerons à perdre du temps pour la reconnaissance officielle [...]. À la limite, plus il y a de gens "contre" [...], plus vite la langue aura disparu, et plus vite ils n'auront plus besoin d'être "contre"»³⁷.

3. LE NOM COMME DIVISION DE L'ESPACE SOCIO-POLITIQUE: MODÈLE «LARGE» ET MODÈLE «ÉTROIT»

Le discours institutionnel où le nom de l'idiome se trouve directement lié à son éventuelle reconnaissance officielle est surtout typique de la France. On peut distinguer deux modèles concurrents de la construction linguistique:

- un modèle que l'on peut nommer «large» où plusieurs variantes régionales se trouvent regroupées dans une vaste communauté linguistique *transfrontalière*: *langue francoprovençale* ou *langue arpitan*;
- et un modèle que l'on peut nommer «étroit» d'une communauté linguistique *régionale*: *langue savoyarde* (cela pourrait être comparé avec les visions concurrentes, d'un côté, de la *langue occitane* et, de l'autre côté, de la *langue provençale*, la *langue gasconne*, etc., dans le même cadre français).

L'opposition est basée largement sur l'opposition entre l'approche «objective» (ou positiviste) de la distinction des langues (qui correspond au «modèle large») et l'approche «subjective», celle du «modèle étroit». No-

³⁷ Groupe Facebook «Arpitan abada!», message du 9 novembre 2012 (<https://www.facebook.com/groups/21904584384/>; site consulté le 18 juillet 2017).

tons que ces deux approches concurrentes se disputent dans la tradition philosophique, puis linguistique européenne depuis le XIX^{ème} siècle³⁸.

La vision «objective», ou positiviste, de la *langue francoprovençale* ou *arpitane* est basée sur le présupposé que les «langues» existent en tant qu'objets de réalité et peuvent être définies à partir de «faits linguistiques» répertoriés. La légitimité de cette vision est assurée par l'expertise linguistique (dialectologique). Il s'agit notamment d'une argumentation diachronique contrastive, soulignant la différence de l'idiome, d'un côté, du français, et de l'autre, de l'occitan – deux voisins auxquels *le nom même francoprovençal* fait référence: ainsi les linguistes et les militants qui reprennent leur discours évoquent, d'un côté, la *conservation* en francoprovençal des voyelles finales atones (l'accentuation paroxytonique), pour tracer la frontière avec le français, et de l'autre côté, la double *évolution* du *a* latin (la transformation du *a* en *é*³⁹ ou *i* derrière une consonne de type palatal, ce qui résulte notamment en une double conjugaison des verbes du premier groupe issus des verbes latins en *-are*) pour tracer la frontière avec l'occitan⁴⁰, en même temps que d'autres caractéristiques phonologiques).

La vision concurrente est celle de la *langue savoyarde*. Il convient de préciser que la manière dont cette nomination se référerait à une langue à part entière n'est pas très claire. Sur le site de l'Institut de la langue savoyarde nous lisons:

«La langue savoyarde fait partie de l'ensemble linguistique appelé le Franco-provençal.

Elle est parlée et écrite dans les pays suivants:

- la France (région Rhône-Alpes)
- la Suisse (région de Genève et jusqu'à Neuchâtel)
- l'Italie (Val d'Aoste, Piémont, Faeto dans les Pouilles)

[Suit la carte de l'«[a]jire du franco(-)provençal» dans les trois pays]

La langue savoyarde est le francoprovençal parlé en Savoie»⁴¹.

Ainsi il s'agirait d'une *langue savoyarde* faisant partie d'un ensemble linguistique plus large, *francoprovençal* (de la même manière que, par exemple, selon le point de vue des «provençalistes» la *langue provençale* ferait partie de l'ensemble des *langues d'oc*). Cependant la description du domaine linguistique, contrairement aux informations fournies directement avant ou directement après, couvre l'ensemble du domaine francoprovençal, en laissant identifier la *langue savoyarde* avec tout l'ensemble (plutôt

³⁸ On peut penser à la polémique archétypique entre E. Renan et D.F. Strauss à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870 (cf. Sériot 1997, p. 188).

³⁹ Curieusement, dans les textes qui portent sur le francoprovençal (un idiome pourtant majoritairement oral), les chercheurs utilisent ce *graphème* propre au français pour désigner le *phonème* antérieur mi-fermé non arrondi /e/.

⁴⁰ Martin 2005, pp. 4-5; Stich 1998, pp. 29-30.

⁴¹ <http://www.langue-savoyarde.com/la-langue-savoyarde/une-langue-internationale> (site consulté le 18 juillet 2017).

comme le *valencien* sert parfois à désigner l'ensemble du domaine *catalan*).

Nous qualifions cette approche de «subjective» puisque dans ce système d'argumentation le *savoyard* serait une langue à part entière, car telle est la vision des locuteurs (même si dans le «discours savoyardiste» on se réfère aux «faits linguistiques indéniables, des mots de vocabulaire, des tournures spécifiques»⁴²). Simultanément, cette vision est naturaliste (tout comme le «modèle arpitan» initial), s'appuyant sur le présupposé d'un lien naturel entre la langue, le peuple et le territoire (ce qui est assez curieux pour un modèle «subjectif»):

AB, 1960, F, *sav*: parce que le mot francoprovençal est un mot un peu tordu / parce que ça fait croire que c'est un peu de français et un peu de provençal alors que c'est une langue authentique et qui d'ailleurs pour nous n'est pas compris / pour nous la Provence c'est Marseille! [...] Et comme le mot du savoyard est attesté depuis très longtemps [...] ce mot qui est clair pour tout le monde [...] très naturellement on demandait ça [...] c'est vrai qu'en Savoie dire que les Savoyards parlent le savoyard c'est quelque chose beaucoup plus logique et simple

Nommer la langue *savoyarde* serait «très naturel», «logique» et «simple», précisément pour la raison d'identification claire entre le territoire, le peuple et la langue. D'ailleurs, le nom *savoyard* est légitimé par le fait d'être «attesté depuis très longtemps» – à la différence implicite de toute autre nomination qui serait artificielle, que ce soit *le francoprovençal* ou *l'arpitan*.

Cette vision est critiquée par les autres courants, qui, même s'ils avouent qu'elle paraît «naturelle», s'opposent aux frontières qu'elle suggère:

LK, 1932, F, *fp*: Y a des formes extrêmement différentes selon les vallées [...] il y a autant de différences entre deux vallées savoyardes que entre cette vallée et puis le dialecte de Saint-Etienne // Donc c'est une fiction.

Ainsi la polémique glottonymique cache, entre autres, celle de la division du continuum linguistique, ainsi que de l'espace socio-politique.

Dans cette perspective, la rivalité entre le modèle «savoyard» et «arpitan» est liée à la politique initiée par la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes) à partir de 2009:

NV, 1975, F, *arp*: Les militants régionalistes en Savoie voient [...] l'émergence du mot «arpitan» comme une menace et s'y opposent, car ils pensent que ce terme pourrait donner une légitimité à Rhône-Alpes [...] à l'encontre des possi-

⁴² AB, 1960, F, *sav*.

bilités d'émancipation d'une région Savoie⁴³.

Cependant, malgré l'apparence de concurrence entre ces deux modèles, «large» et «étroit», il n'y a pas de vrai conflit. Ainsi on remarque, dans l'exemple cité par «AB, 1960, F, *sav*», que les savoyardistes ne contestent pas tant les *frontières* de la langue que son *nom même*: le critère essentiel, c'est que le nom soit convaincant – d'un côté, pour les interlocuteurs officiels (il évoque les demandes de reconnaissance auprès du Ministère de l'Éducation nationale); de l'autre côté, pour les locuteurs (dans cet extrait représentés par le «nous») – donc, pour deux groupes de référence.

Par ailleurs, d'un côté, une personne peut être à la fois membre de l'Alliance culturelle arpitaine et de l'Institut de la langue savoyarde, et une autre – membre de ce dernier et du Conseil international du francoprovençal. De l'autre côté, même si l'on prend des cas extrêmes de séparatistes, les indépendantistes arpitans (du Val d'Aoste) affirment lors de conversations informelles que l'État de Savoie libre, projet butoir des Savoyards, pourrait par la suite faire partie, au même titre que le Val d'Aoste, d'une nouvelle fédération Arpitanica, construite selon le modèle de la Confédération helvétique.

4. L'ORGANISATION ÉTATIQUE ET LES ENJEUX POLITIQUES DE LA NOMINATION

Ainsi, des trois États où l'idiome est parlé, c'est en France que la polémique glottonymique est la plus ardente. Nous lions cette particularité au changement de statut des idiomes régionaux (en l'occurrence, au niveau régional). Dans ce contexte, on voit apparaître des essais d'instrumentalisation du nom de l'idiome.

En Suisse et en Italie, au contraire, les enjeux socio-politiques de nomination paraissent peu pertinents. Or on se réfère à l'idiome presque exclusivement comme «patois» (ou encore «dialecte» [*dialetto*] en Italie), soit sans le nommer, soit en précisant: en Suisse, *patois vaudois*, *patois valaisan*, etc., avec des précisions cantonales ou bien locales⁴⁴; en Italie, *patois valdôtain* ou *dialecte valdôtain*, etc. (ou dans le Piémont en utilisant l'expression *nosta moda* – la même qui est utilisée par rapport aux parlers occitans d'Italie)⁴⁵. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de la même

⁴³ Cf. Costa, Bert 2011 sur les usages des critères linguistiques (voire de la représentation d'une unité linguistique) dans le discours institutionnel produit par la région Rhône-Alpes comme tentative de naturalisation de l'idée de cette région.

⁴⁴ Ainsi dans les questionnaires recueillis par M. Meune en Gruyère et dans le canton de Vaud, on retrouve les nominations suivantes: *gruyérien*, *gruyérien*, *gruérien*, *Grévière*; *broyard*, *couatzo*; *patois vaudois*; *patois du Jorat*; *vaudois*, *dzoratâi*; *vaudois du Gros de Vaud*; *clli dâo Dzorât*; *du Jorat*; *patois vaudois du Jorat*; *friburgeois*; *patois de la Gruyère*; *patois valaisan* (Meune 2012, p. 66).

⁴⁵ À Pouilles, un îlot francoprovençal au-delà de la zone transfrontalière, la situation est un peu spécifique: on utilise surtout les appellations *faetano* et *cellese*; on y a vu apparaître ré-

chose que le «modèle étroit», puisqu'il ne s'agit jamais d'une *langue vaudoise*, *langue valaisanne* ou *langue valdôtaine*.

Si la critique des noms *francoprovençal* et *arpitan* produite dans ces deux pays n'est pas originale par rapport à la France, ce qui est particulier c'est qu'aucun autre nom n'est proposé: les militants se contentent d'utiliser le terme générique *patois*. On peut proposer certaines explications de ce phénomène.

1. Cette différence doit être corrélée avec l'absence en Suisse et en Italie du discours institutionnel qui prévaut en France, où l'avenir de l'idiome dépendrait de sa reconnaissance officielle, à laquelle sa nomination devrait contribuer. En Suisse, le système fédéral suppose déjà une autonomie très importante de chaque canton (avec son propre Conseil d'État, ses structures de pouvoir), le besoin ne se fait pas sentir d'en demander davantage. De même, en Italie, la Vallée d'Aoste jouit du statut de région autonome. Aussi les militants n'ont-ils (généralement) pas besoin d'instrumentaliser le nom de l'idiome⁴⁶.

2. Par ailleurs, en Suisse et en Italie, le terme *patois* paraît avoir moins de connotations négatives qu'en France; il s'inscrirait plutôt dans la tradition de la mise en valeur du local:

RO, 1975, S, *pat*: et nous on est [...] divisés en cantons, en communes, et cetera c'est fédéral comme État, donc utiliser un terme qui a une *connotation de local* ça dérange pas // Parce que c'est *pas un défaut*.

Cependant en France le «défaut» du terme *patois* ne serait pas la «connotation du local», mais celle de ne pas être une langue. En effet, la représentation de l'idiome comme langue à part entière paraît plus fréquente en France. Plusieurs faits en témoignent: d'abord, en France le discours des militants sur la définition des frontières linguistiques reproduit régulièrement celui des linguistes; en Suisse on ne retrouve pas de discours typique, habituel, mécanique, chacun l'explique à sa manière (par exemple, par l'existence de *caractères dérivés partagés*, terme et critère emprunté à la biologie, etc.). Ensuite, si en France l'analyse du discours quotidien révèle la coexistence, dans les représentations de mêmes individus, d'un des modèles «militant(s)» / «scientifique(s)» avec le modèle dominant français, où le «patois» serait du français déformé:

VC, 1940, F, *fp*: En Russie il y a *aussi des patois*? // Le *russe* à Voronej est différent du *russe* de Saint-Petersbourg? // C'est ce qu'on appelle *patois*.

comment le terme scientifique de *francoprovençal*. Simultanément et historiquement, la nomination *provençal* est utilisée, elle doit remonter à l'époque où l'origine du groupe était méconnue.

⁴⁶ Une «Pétition pour la reconnaissance de l'arpitan comme langue régionale suisse» a pourtant été mise en ligne pour signatures électroniques en 2013 (http://www.avaaz.org/fr/petition/La_reconnaissance_par_les_autorites_suissees_de_larpitan_en_tant_que_langue_regionale; publiée le 3 mars 2013; site consulté le 18 juillet 2017).

IR, 1935, F, *fp*: L'occitan c'est différent, l'occitan c'est *presqu'une langue!*

– en Suisse et en Italie cette tendance paraît encore plus marquée: en Suisse, selon un tiers de ceux qui ont répondu au questionnaire écrit parmi les membres de l'Association vaudoise des amis du patois et de la Société des patoisants de la Gruyère, le *patois* serait un «mélange de français et d'une autre langue»⁴⁷.

3. Finalement, en France on constate des représentations du lien essentiel entre la «langue régionale» et «l'identité régionale», parfois en passant par l'«accent régional».

En Suisse, si des représentations identiques peuvent exister, l'espace francoprovençal correspond à celui de la Suisse romande (sauf le canton du Jura), ainsi sa distinction par rapport à la Suisse alémanique est déjà marquée par l'usage du français et l'importance du *patois* comme marque symbolique d'appartenance est diminuée, voire inexistante (par ailleurs, les associations patoisantes du domaine francoprovençal travaillent avec les associations jurassiennes – par exemple, dans la Fédération interrégionale des patois).

Il en va de même pour l'Italie où les zones francoprovençales sont caractérisées, en premier lieu, par l'usage du français (comme langue officielle avec l'italien en Vallée d'Aoste) par opposition à la majorité du territoire national qui est italophone; citons les paroles de R. Willien repris comme slogan sur les couvertures des *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien du Val d'Aoste*: «Le français et le patois sont complémentaires l'un de l'autre et ils ne pourraient pas vivre séparés dans notre Vallée sans provoquer la rupture définitive de notre particularisme et de notre ethnie».

5. PORTRAIT SOCIAL DES LOCUTEURS ET PRÉFÉRENCES D'UNE NOMINATION

Des trois nominations de l'idiome évoquées, le terme *langue savoyarde* paraît le moins utilisé, limité à une partie des militants des départements français de Savoie et Haute-Savoie. Simultanément, alors que les nominations *patois* / *patois savoyard* / *savoyard* paraissent les plus utilisées dans les discours au sein de l'Institut de la langue savoyarde, l'association emblématique qui promeut ce terme, dans l'interaction avec les autorités publiques, l'ILS a tendance à donner la préférence au terme *francoprovençal* ou bien *francoprovençal savoyard*: la langue *francoprovençale* étant officiellement reconnue et institutionnalisée par la région Rhône-Alpes⁴⁸.

⁴⁷ Meune 2012, p. 64.

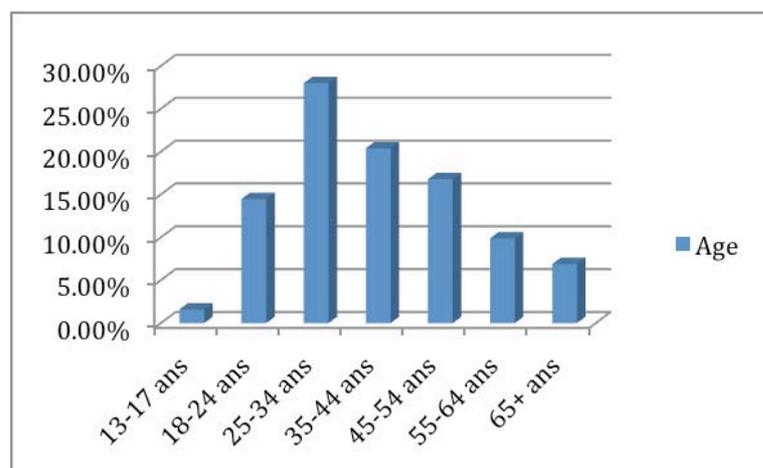
⁴⁸ Cf. le Rapport N° 09.11.450 *Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes* (http://www.rhonealpes.fr/include/viewFle.php?idtf=5066&path=48%2FWEB_CHEMIN_5066_1255705034.pdf; site consulté le 22 juillet 2017).

Quant au Mouvement Région Savoie, on remarque actuellement l'intégration des deux noms, *francoprovençal* et *arpitan*, dans son discours⁴⁹.

Pour ce qui concerne ces deux autres noms, on pourrait dire, en utilisant une métaphore phonologique, qu'ils sont en distribution complémentaire. En effet, à part la distinction *terme scientifique vs terme militant* dont il s'est agi plus haut (qui, elle, ne peut pas être généralisée), ces termes ne sont utilisés ni par des personnes de même profil social, ni dans des contextes ou des buts identiques.

Les groupes patoisants / francoprovençaux sont majoritairement formés de retraités, leurs professions les plus représentées étant, d'un côté, les agriculteurs et, de l'autre, les enseignants⁵⁰. Au contraire, les arpitanistes sont plus jeunes (cf. Figure 1) et majoritairement travailleurs intellectuels ou cadres.

Figure 1. Usages du nom *arpitan*: la répartition selon l'âge des personnes inscrites sur la page Facebook «Arpitan & Arpitania»



n = 1001 personnes (selon les chiffres fournis par l'administrateur du groupe au 28 janvier 2013)⁵¹.

⁴⁹ Cf. <http://www.regionsavoie.org/index.php/noutra-lengua> (site consulté le 22 juillet 2017).

⁵⁰ Cf. Bert, Costa, Martin 2009 sur les caractéristiques essentielles des locuteurs et des membres des associations francoprovençales en France; Meuné 2012, p. 59 sur les groupes en Suisse (cantons de Vaud et de Fribourg).

⁵¹ L'image est publiée avec l'aimable permission de l'administrateur du groupe.

Si l'on étudie la Figure 1, la répartition selon l'âge des 1001 personnes inscrites sur la page Facebook «Arpitan & Arpitania»⁵², il est évident que l'âge relativement jeune des participants n'est pas surprenant, les utilisateurs des réseaux sociaux tendant à appartenir à la jeune génération. Néanmoins ce fait nous paraît représentatif: en effet, les arpitanistes sont caractérisés par l'usage actif des médias, voire de l'Internet (Facebook, blogs, etc.); en l'occurrence, presque tous ont des profils sur Facebook, le groupe en question couvrant la grande majorité des arpitanistes en général.

Cette observation nous amène à étudier les contextes des usages des noms. Par opposition aux arpitanistes, la plupart des «patoisants» qui préfèrent l'usage des noms *patois* ou *francoprovençal* n'utilisent Internet que très minoritairement, certains d'entre eux ne disposant même pas d'adresses électroniques, sans parler de profils sur les réseaux sociaux: par conséquent, sur Internet le terme *arpitan* paraît plus populaire que *francoprovençal*, alors qu'au sein des associations ce serait plutôt le contraire. À part les différences générationnelles et occupationnelles, l'usage plus important du terme *arpitan* sur Internet s'explique largement par la différence des buts de ces mouvements: pour les groupes patoisants / francoprovençaux, il s'agit souvent en priorité d'un lieu de rencontre et de convivialité. Or, s'il ne s'agit pas de transmettre ou de promouvoir l'idiome, il n'y a aucun besoin d'utiliser les médias. Au contraire, les buts de promotion et de transmission sont explicites pour le mouvement arpitan (cf. IR, 1971, S, *arp*: «Le dilemme est le suivant: les membres de l'association locale de ma commune parlent “patois” et souhaitent le “maintenir”. Moi, j'ai appris l'arpitan, dans sa variante bagnarde [de la commune de Bagnes en Valais. – N.B.] et souhaite le “revitaliser”»).

CONCLUSION

Ainsi, les différents noms de l'idiome servent des buts différents: on voit de nouveaux noms s'ajouter à celui utilisé traditionnellement par les linguistes, *francoprovençal*, au moment où apparaissent des enjeux nouveaux, notamment ceux de la «promotion» ou «publicité» de l'idiome, visant à contribuer à sa reconnaissance officielle et à sa transmission. Le nom de l'idiome est censé devenir «argument» (pour sa reconnaissance), «outil de communication» (sur cet idiome; pour sa reconnaissance aussi, tout comme pour sa transmission par les locuteurs) ou, éventuellement, pour certains, un «slogan politique». On assigne au nom une fonction performative: la langue va exister si elle est nommée, et pas n'importe comment. Ce qui nous paraît spécifique au cas étudié ici, c'est l'attention particulière portée

⁵² Il n'y a pas d'adhérents à l'ACA: «sont considérés “membres” tout ceux qui utilisent l'ORB et qui s'estiment être membres de l'ACA, ce qui représente une trentaine de personnes» (communication personnelle d'un des responsables de l'ACA). En automne 2016, le groupe a été renommé «Fédération Internationale de l'Arpitan».

au nom même, au signifiant, sans qu'il y ait un désaccord grave quant au référent.

On retrouve cependant une certaine concurrence entre deux visions différentes et deux divisions de l'espace social et politique, que nous avons appelées «modèle large» – d'une vaste communauté transfrontalière, et «modèle étroit» – d'une communauté linguistique régionale, la première étant légitimée comme objective, et la seconde comme subjective. C'est notamment le cas en France, où les enjeux actuels politiques et identitaires de nomination semblent les plus pertinents. Au contraire, en Suisse et en Italie la nomination de l'idiome semble être de moindre importance aujourd'hui, les régions du domaine francoprovençal ayant à la fois une autonomie politique et une pratique de l'usage du français qui fonctionne déjà, elle, comme marque de différenciation par rapport au reste du pays respectif.

© Natalia Bichurina

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASCOLI Graziadio Isaia, 1874 [1878]: «Schizzi franco-provenzali», in *Archivio glottologico italiano*, 1878, vol. III, pp. 61-120
- BERT Michel, COSTA James, MARTIN Jean-Baptiste, 2009: *Étude FORA: Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes*. Lyon (http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_definitif.pdf; site consulté le 20 juillet 2017)
- BESSAT Hubert, GERMI Claudette, 1993: *Lieux en mémoire de l'alpe*. Grenoble: ELLUG
- BICHURINA Natalia, 2013: «Le nom d'idiome et la substitution linguistique: les Albanais d'Ukraine», in E. Simonato (éd.), *L'édification linguistique en URSS: thèmes et mythes* [Cahiers de l'ILSL, 2013, N° 35], pp. 139-155
- BOSSARD Maurice, REYMOND Jules, 2010: *Le patois vaudois. Grammaire et vocabulaire*, 4^{ème} éd. Bière: Cabédita
- BOURDIEU Pierre, 1980: «L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 35, N° 1, pp. 63-72
- BRIDEL Philippe-Sirice, 1815: *Essai statistique du canton de Vaud*. Zurich: Orell Fussli (<http://books.google.com/books?vid=BCUL1092283960>; site consulté le 18 juillet 2017)
- COSTA James, BERT Michel, 2011: «De l'un et du divers. La région Rhône-Alpes et la mise en récit de ses langues», in *Mots. Les langages du politique*, 2011, N° 97, pp. 45-57
- ELMIGER Daniel, 2012: «Sprachplanung im Frankoprovenzalischen: didaktische Ansätze im Wallis», in Matthey, Meune (éds.), 2012, pp. 89-106
- HARRIET José, 1974: «L'ethnie valdôtaine n'a jamais existé... elle n'est que partie de l'ethnie harpitane», in *La Nation arpitaine*, juillet 1974, pp. 7-8
- HARRIETA Jozé, 1976: *La lingua arpitana*. Canavese: Ferrero
- HAUGEN Einar, 1966: «Dialect, language, nation», in *American Anthropologist*, 1966, vol. 68, pp. 922-935
- KRISTOL Andres, 2005: «Politiques linguistiques implicites et explicites en Suisse occidentale (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles)», in *Sprachendiskurs in der Schweiz: vom Vorzeigefall zum Problemfall? Le discours sur les langues en Suisse: d'un modèle d'exemple à un cas problématique?* Berne: Académie suisse des sciences humaines et sociales, pp. 49-64
- KRUTWIG SAGREDO Federico C., 1978: *Garaldea: sobre el origen de los vascos*. Donostia-San Sebastián: Txertoa
- MARTIN Jean-Baptiste, 1979: «La limite entre l'occitan et le franco-provençal dans le Pilat», in *Études foréziennes*, 1979, N° 10, pp. 75-88
- , 2005: *Le francoprovençal de poche*. Chennevières-sur-Marne: Assimil

-
- MATTHEY Marinette, MEUNE Manuel (éds.), 2012: *Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d'études suisses*, 2012, № 2]
- MEUNE Manuel, 2012: «Parler patois ou *de* patois? Locuteurs gruériens et néolocuteurs vaudois: le discours sur le francoprovençal dans les associations de patoisants», in Matthey, Meune (éds.), 2012, pp. 57-77
- SÉRIOT Patrick, 1985: *Analyse du discours politique soviétique*. Paris: Institut d'études slaves
- , 1997: «Faut-il que les langues aient un nom? Le cas du macédonien», in A. Tabouret-Keller (éd.), *Le nom des langues. L'enjeu de la nomination des langues*, vol. 1. Louvain: Peeters, pp. 167-190
- STICH Dominique, 1998: *Parlons francoprovençal: une langue méconnue*. Paris: L'Harmattan
- , 2003: *Dictionnaire francoprovençal / français, français / francoprovençal. Dictionnaire des mots de base du francoprovençal. Orthographe ORB supradialectale standardisée*. Thonon-les-Bains: Le Carré
- TUAILLON Gaston, 2007a: «La publication du livre "Le francoprovençal"», in *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales «René Wilien»*, 2007, № 56, pp. 6-16
- , 2007b: *Le francoprovençal*, t. I: *Définition et délimitation. Phénomènes remarquables*. [Vallée d'Aoste:] Musuleci éditeur